

---

**DECISION N° 2023-099**  
**PORTANT COMPOSITION NOMINATIVE DE LA FORMATION**  
**SPECIALISEE DU COMITE (FSC)**

---

**Le Directeur Général,**

- Vu le décret du Président de la République du 7 janvier 2022 portant nomination de Monsieur Jean-François LEFEBVRE en qualité de Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse,
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses Livres Ier et II ainsi que l'article L. 811-2,
- Vu le décret n°2021-1570 du 5 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé, des établissements sociaux, des établissements médico-sociaux et des groupements de coopération sanitaire de moyens de droit public,
- Vu la décision n°2023-027 portant création de la Formation spécialisée du comité,
- Vu la décision n°2023-083 portant modification de la composition de la formation spécialisée du comité,
- Vu les résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022,
- Considérant l'installation du Comité Social d'Etablissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023,
- Considérant les réunions de négociations entre les organisations syndicales et la Direction en date des 27 janvier, 6 mars et 19 avril 2023 menées dans le cadre de la mise en place des nouvelles instances,
- Vu les désignations des organisations syndicales,

**DECIDE**

**ARTICLE 1**

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, la composition de la Formation spécialisée du comité du CHU de Toulouse est arrêtée comme suit :

La FSC est présidée par M. LEFEBVRE, Directeur Général du CHU de Toulouse, ou son représentant.

**1.1 Membres avec voix délibérative du personnel non médical**

**Syndicat CGT :**

*Membres titulaires*

Mme SALINGUE Pauline  
M. TERRIE Julien  
M. BEDUZ Sylvain  
M. HARRAT Ahmed  
Mme PRATLONG Bernadette  
Mme PIOKA Reine  
Mme BOUHARIRA Nasahia

*Membres suppléants*

Mme HANIFI Assia  
M. GOUSSY Sébastien  
M. SUBRA Nicolas  
Mme ALAO Chostine  
Mme BERTOT Reynald  
Mme MELENCHON Sylvie  
M. BARBAZANGE Thomas  
M. RENOUX Axel  
M. BAROUSSE Hervé  
M. AUSSET Yvan  
Mme LETOILE Céline  
Mme VAUDO Sandra  
Mme SERS Magali  
M. MAGRI Jérôme

**Syndicat CFDT :**

*Membres titulaires*

Mme BERTHELIER Barbara  
M. SIMAO Jean-François  
M. BALLETT Guillaume

*Membres suppléants*

Mme BRACHET Sylvie  
Mme BEDOS Géraldine  
Mme SAINT BLANCAT Carole  
M. PASCOUUAU Marc  
M. SOUISSI Salim  
Mme KALATHOUMI Carloux

**Syndicat FO :**

*Membres titulaires*

Mme SEGAFREDO Céline  
Mme MALROUX Emilie

*Membres suppléants*

M. BERNARD David  
Mme NAUDY Christelle  
Mme MONTESINOS Morgane  
Mme THETIS Claudia

**Syndicat UNSA :**

*Membres titulaires*

M. PICARD Laurent  
M. SORIGNET Philippe

*Membres suppléants*

Mme MURAT Valérie  
M. MARAIS Richard  
Mme PIPITONE Myriam  
Mme TRILLOT Jessica

**Syndicat SUD :**

*Membre Titulaire*

Mme PRONO Isabelle

*Membre suppléant*

M. Pascal DEHEZ  
Mme Noura BOUNOUIF

**1.2 Membres avec voix délibérative des représentants des personnels médecins, pharmaciens et odontologiste**

*Membres Titulaires*

*En attente de désignation*  
*En attente de désignation*

*Membres suppléants*

*En attente de désignation*  
*En attente de désignation*

Représentants les personnels médecins, pharmaciens et odontologistes, au sein de cette formation spécialisée du comité, conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

**ARTICLE 2**

Le mandat des représentants du personnel à la FSC prendra fin le 31 décembre 2026.

**ARTICLE 3**

En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, un éventuel recours contre cette décision peut être porté devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de la publication de cette décision.

**ARTICLE 4**

La présente décision prend effet à compter de sa publication la rendant consultable et sera publiée sur le site internet du CHU de Toulouse.

Toulouse, le 06/06/2023,

Le Directeur Général,

Jean François LEFEBVRE

